

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°306 DU VENDREDI 15 DECEMBRE 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

MEDIAS

P.3

**« La Guinée est un paradis qu'on est en train de transformer en enfer »**

**(Baadiko Bah)**



Édito à vue d'Aigle

## La presse guinéenne à la croisée des chemins

Le lundi 11 décembre 2023, les journées sans presse auraient dû commencer, en guise de protestation contre la façon dont la presse est en train d'être littéralement malmenée dans le pays du colonel Mamadi Doumbouya qui, dans sa première déclaration de prise du pouvoir le 5 septembre 2021, avait solennellement promis de tout mettre en œuvre pour éviter les erreurs du passé... P.2

SANTÉ

P.7



**« Tant que le budget du ministère de la Santé n'atteint pas 50%, on ne parlera pas de couverture sanitaire » (Dr Ben Youssouf)**

RETRAIT DE DJOMA TV ET FM DU BOUQUET CANAL +

P.2



**Le président de la HAC en donne les raisons**

SOULEYMANE SOUZA DE L'UFDG

P.4



**« Cette folie liberticide du CNRD est dangereuse... »**

LANSANA KOUYATÉ À L'AG DU PEDN

**« Souhaitons une transition apaisée... »**

P.3

CONCOURS D'INTÉGRATION À LA FONCTION PUBLIQUE

**229. 987 inscrits contre 14. 417 dossiers traités**

P.4

RECRUESCENCE DE L'INSÉCURITÉ EN GUINÉE

P.6

**Ange Gabriel HABA du CNOSCG tire la sonnette d'alarme**

## Édito à vue d'aigle



### La presse guinéenne à la croisée des chemins

**L**e lundi 11 décembre 2023, les journées sans presse auraient dû commencer, en guise de protestation contre la façon dont la presse est en train d'être littéralement malmenée dans le pays du colonel Mamadi Doumbouya qui, dans sa première déclaration de prise du pouvoir le 5 septembre 2021, avait solennellement promis de tout mettre en œuvre pour éviter les erreurs du passé. Dans un communiqué rendu public le dimanche 10 décembre, les associations professionnelles ont choisi de reculer pour mieux sauter, en donnant la chance aux démarches déjà entamées pour une sortie de crise. Force est de constater, avec regret que la presse guinéenne fait face à une situation particulièrement difficile par les temps qui courent. Tout a commencé par le blocage des sites Guineematin.com et L'inquisiteur.com. Ce qui a donné lieu à

des interpellations et des condamnations de la part des défenseurs de la liberté de la presse. Depuis quelques semaines, ce les ondes qui sont brouillées, les réseaux sociaux coupés, au grand dam de leurs utilisateurs dont les sites d'informations. Et comme si tout cela ne suffisait pas, pour des raisons dit-on, de sécurité nationale, certaines radios et télévisions privées ont été retirées du bouquet Canal + à la demande de la Haute Autorité de la Communication, l'institution en charge de la régulation des médias dans le pays. Il s'agit de Djoma FM, Djoma TV, Espace FM, Espace TV, Évasion FM, Évasion TV. Comme il fallait s'y attendre, ces différentes restrictions entravant la liberté de la presse ont fait réagir les organisations professionnelles des médias, notamment le SPPG (Syndicat des Professionnels de la Presse de Guinée) et l'URTELGUI (Union des radios et télévisions libres de Guinée).

Beaucoup pensent, à juste raison, que la presse considérée comme le quatrième pouvoir ne devrait pas être traitée de cette façon. Au lendemain de sa prise du pouvoir, le colonel Mamadi Doumbouya a pourtant posé des actes qui l'ont fait passer pour un grand ami de la presse. Parmi ces actes, l'on peut citer: la mise à disposition d'une maison de la presse à Conakry et dans les capitales régionales; la nomination des journalistes et communicants à des postes de responsabilité. Pourquoi cette brusque dégradation des relations entre les autorités de la transition et la presse ? C'est la question que l'on peut se poser. Espérons que le CNRD et son gouvernement reviendront à de meilleurs sentiments en garantissant la liberté de la presse. Lorsqu'il s'est emparé du pouvoir, le tombeur d'Alpha Condé a promis et juré d'organiser les élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils.

Kéfina Diakité

RETRAIT DE DJOMA TV ET FM DU BOUQUET CANAL +

### Le président de la HAC en donne les raisons

Dans l'émission "Before les GG" d'Espace FM du vendredi 08 décembre 2023, le président de la Haute Autorité de la Communication (HAC), Boubacar Yacine Diallo, a tenté de justifier le retrait de Djoma TV et Djoma FM du bouquet Canal+.



**L'**ancien président de l'AGEPI et de l'URTELGUI, a tenu à préciser que le courrier qui s'est retrouvé sur la toile suscitant beaucoup d'interrogation n'est pas marqué du sceau de la confidentialité. Il soutient que ledit courrier émane effectivement de la Haute Autorité de la Communication (HAC) et qu'il n'a pas été rédigé en catimini. Que lorsqu'ils ont été saisis par les structures compétentes, ils ont pris en plénière extraordinaire une mesure conservatoire. « C'est pour ça vous n'avez pas entendu une décision de la HAC, c'est une mesure conservatoire, comme nous avons rédigé cette correspondance à l'adresse de Canal pour lui dire de retirer jusqu'à nouvel ordre Djoma de son bouquet. Ça c'est la première observation que je voulais faire », a-t-il fait savoir. Et de poursuivre en ces termes : « La deuxième observation que j'entends dire, dire que la HAC n'est pas habilitée à suspendre un organe d'information c'est une simple méconnaissance de la loi. Ce que la loi donne à celui qui est puni c'est de saisir la Cour Suprême lorsqu'il sent qu'il est lésé mais la loi autorise effectivement la HAC jusqu'à retirer l'agrément et la fréquence, ça aussi ça doit être connu. Prenez simplement la loi

sur la HAC et la loi sur la liberté de la presse, vous verrez de manière explicite qu'il est écrit que lorsque les conditions d'exercice de la liberté ne sont pas respectées, la HAC peut prendre les mesures suivantes: avertissement, mise en demeure, suspension et retrait. Ça c'est à la fois dans la loi de la liberté de la presse et dans la loi sur la HAC... Nous avons pris une mesure conservatoire, c'est-à-dire suspendre la diffusion de Djoma sur Canal en attendant de poursuivre la procédure... Nous avons mis à contribution notre service de monitoring pour voir à peu près s'il y a eu des émissions de nature à attenter à la sécurité nationale », a déclaré le président de la HAC, Boubacar Yacine Diallo. Par la suite, deux autres groupes médiatiques ont connu le même sort, à savoir Espace et Évasion. Ce qui a amené les associations professionnelles des médias à entamer des discussions avec les autorités compétentes pour une sortie de crise.

Kéfina Diakité



MEDIAS

## « La Guinée est un paradis qu'on est en train de transformer en enfer » (Baadiko Bah)

**Le président de l'UFD a condamné le brouillage des ondes des radios et la restriction de l'Internet en Guinée. Il déplore la situation dans laquelle les populations vivent depuis trois semaines pour des raisons de sécurité, disent les autorités. Mamadou Baadiko Bah qui n'a pas du tout été tendre avec les militaires au pouvoir, qualifie ce comportement de dictature et pense que les autorités de la transition sont en train de faire souffrir leur population en violation flagrante de la charte de la transition. Dans un entretien avec votre hebdomadaire, l'ancien député n'a pas caché sa colère face à ce sujet dominant de l'actualité nationale.**

**L** Aigleinfos : Votre parti a publié une déclaration récemment relative à l'actualité nationale. Qu'est-ce que vous avez voulu partager avec l'opinion ?

**Mamadou Baadiko Bah :** Chacun de nous doit prendre ses responsabilités et prévenir une situation absolument dramatique avec une crise économique persistante et un marasme qui touche tous les Guinéens par rapport à nos marchés. Et pendant tout ce temps-là, on est en train de nous priver de toutes les libertés fondamentales dont les manifestations. Maintenant ce sont les médias qui sont restreints et même l'internet aussi. Nous savons qu'il y a des milliers de Guinée dont les revenus dépendent des réseaux sociaux. Et on est en train de rendre la vie impossible aux guinéens. Nous ne pouvons pas nous taire face à une telle situation incroyable qu'on a vue depuis 1984.

**L'Aigleinfos :** Dans cette même déclaration, le parti que vous dirigez pense que la jeunesse guinéenne de 2023 est différente de celle de



**1984. Quelle comparaison voulez-vous faire par là ?**

**Mamadou Baadiko Bah :** On veut dire que là où il y a oppression il y aura résistance c'est une loi universelle. Les gens en ont déjà assez et les militaires ont tort de penser qu'ils peuvent maintenir le peuple de Guinée éternellement dans le noir, ce n'est pas possible sinon on voit ce qu'ils cherchent mais ça ne va pas arriver à terme puisqu'ils

ne font qu'aggraver les problèmes du pays et son instabilité c'est un avertissement. Il n'y a pas d'emplois pour les jeunes mais on est en train de leur enlever les petits moyens où ils se débrouillent. Le cas de l'internet c'est un problème politique. On est en train d'enfermer la Guinée du reste du monde. On veut nous ramener à l'âge de pierre taillée ce n'est pas possible. Nous sommes revenus à l'ère du parti unique,

à la dictature. Et on prévient que ça ne va pas s'arrêter là. Quand ils auront fini de confisquer toutes les libertés, ça sera la répression sanglante, des tortures,

**L'Aigleinfos :** Vous dites que rien ne marche en Guinée depuis l'indépendance. Alors, que doit-on faire pour sortir de cette impasse ?

**Mamadou Baadiko Bah :** On a tout pour être heureux

mais on est l'un des plus misérables de la terre. Donc il faut que toutes les forces vives, les sociétés et toute autre entité se retrouvent pour diagnostiquer ce qui n'a pas marché en Guinée depuis 58. Comme ça on va trouver les solutions. Le vrai problème ce n'est pas de savoir qui va être président ou qui va aller au palais il faut qu'on regarde ça et pourquoi dès que quelqu'un devient responsable au lieu de servir il se sert alors que la population vit dans la misère. Récemment on a été à Mandiana mais j'ai failli pleurer parce que la misère dans laquelle ces populations vivent c'est malheureux alors que la Guinée est un paradis qu'on est en train de transformer en enfer. Ce n'est pas normal. Il faut qu'ils arrêtent ça, le peuple de Guinée ne mérite pas cette dictature.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Monsieur Baadiko Bah, président du parti Union des Forces Démocratiques !

**Mamadou Baadiko Bah :** C'est moi qui vous remercie !

**ENTRETIEN RÉALISÉ PAR SAMUEL DEMBA.D**

### LANSANA KOUYATÉ À L'AG DU PEDN

## « Souhaitons une transition apaisée... »

**Lors de l'assemblée du Parti de l'espoir pour le Développement National (PEDN) qui s'est tenue le samedi 09 décembre 2023 à son siège national à Ratoma Bonfi, son président Lansana Kouyaté s'est exprimé sur la situation sociopolitique qui prévaut dans le pays du colonel Mamadi Doumbouya.**

« Pour que ce pays avance, il faut que cette transition soit la dernière. Nous ne voulons pas de coup d'Etat civil, nous ne voulons pas de coup d'Etat militaire. Il faut que le Guinéen comprenne, tant que nous alternons coup d'Etat civil sur coup d'Etat militaire, le pays n'ira nulle part », a fait savoir Lansana Kouyaté, président du PEDN.

Pour lui, afin de donner une issue favorable à cette transition, chaque Guinéen doit travailler pour qu'elle soit

apaisée. A défaut, elle va ouvrir la voie à d'autres transitions.

«Souhaitons une transition apaisée. Si elle n'est pas apaisée, nous ouvrons la voie à d'autres transitions. Disons-nous la vérité, le premier jour où le premier jeune est tombé, je l'ai dit devant la presse que nous commençons la comptabilité macabre des âmes perdues. Et jusqu'ou on va s'arrêter ? Aujourd'hui depuis le premier mois de la prise du pouvoir par le CNRD, nous assistons à des dégâts.

Je le dis souvent, au lieu de mourir pour la cause, il faut vivre pour la cause. Ayons le courage ! C'est dans ça qu'on va reconnaître nos erreurs, c'est dans ça qu'on va se corriger. Un peuple qui ne sait pas où il va, c'est un peuple qui est condamné au sous-développement. Il faut qu'on s'organise. La Guinée doit devenir un pays normal, point. », a-t-il fait remarquer.

**Mamadou Oury**



UFD

## La déclaration du parti qui fustige le musèlement de la presse

Dans une déclaration en date du 10 décembre, l'UFD, le parti que dirige Mamadou Baadiko Bah, dénonce entre autres le musèlement de la presse sous cette transition CNRD. Lisez...



« Depuis quelque temps, le quotidien des Guinéens est fortement perturbé, notamment par des blocages intempestifs et prolongés de médias en ligne, le bannissement pur et simple des réseaux sociaux, etc. Pour compléter ce dramatique tableau de la mise en place programmée de la restriction des libertés fondamentales des citoyens, à la suppression de leur liberté d'opinion et leur droit sacré à l'information, les principales télévisions privées sont interdites de diffusion, leur signal radio étant purement et simplement brouillé. Ainsi donc, la Radio-Télévision Guinéenne (RTG), la voix du CNRD au pouvoir, devient ou plutôt redevient pratiquement l'unique source d'information en Guinée !

Il faut rappeler, en ce qui concerne les réseaux sociaux, librement accessibles ailleurs à des milliards d'êtres humains, que ceux-ci constituent pour des millions de citoyens guinéens, un outil de communication commode et plus économique pour les relations familiales et sociales

et surtout pour des activités professionnelles ou éducatives. L'arrêt de l'accès aux réseaux sociaux et aux radios-télévisions privent actuellement des millions de pauvres Guinéens de leur moyen d'existence, dans un contexte où le pays vit un marasme économique sans précédent depuis 1984.

Aujourd'hui, un grand nombre de Guinéens sont incapables d'assurer leur pitance quotidienne, de se soigner ou de couvrir des besoins essentiels. Sans compter l'impact très négatif de ces actions illégales sur le chiffre d'affaires des compagnies de télécommunications et...l'Etat lui-même, privé de précieuses taxes, au moment où il est connu que les caisses sont vides !

La justification de ces actions brutales du gouvernement du CNRD par de vagues « questions de sécurité » n'est pas sans rappeler les graves souvenirs du régime défunt de la première république, avec son système dictatorial et sanguinaire. Hélas, l'itinéraire totalitaire, dictatorial du CNRD

est en train de nous rappeler celui de cette sinistre époque, qu'on croyait à jamais révolue, avec la Loi Fondamentale de 1990. L'itinéraire suivi par le CNRD et les méthodes employées sont à s'y méprendre les mêmes. Au début du règne, il y a de très généreuses proclamations de bonnes intentions, répondant en cela aux vœux et aux attentes de l'écrasante majorité de la population. Et au bout de quelque temps – deux à trois ans – lorsqu'on se sent bien assis, avec un pouvoir solide, on bannit toutes les libertés et ensuite, au nom de la « sécurité de l'Etat », on entame la phase suivante qui est l'élimination physique de tous les adversaires réels ou supposés, par des « complots », avec leur cortège sanglant d'arrestations arbitraires, de tortures barbares, d'assassinats et de disparitions. On espère pour les chefs de la junte du CNRD et leurs amis et stratèges qu'ils vont rapidement nous rassurer sur le fait que leur « refondation » ne consiste pas à ramener le peuple de Guinée dans l'obscurantisme, à l'âge de la pierre taillée. Ils doivent savoir que la jeunesse guinéenne de 2023 n'est certainement pas celle de 1960. Nous avertissons solennellement ceux qui rêvent de remettre la Guinée sous la botte du régime défunt de la première république : si l'histoire se répète, les conséquences pour ses principaux acteurs ne peuvent pas être différentes de celles de leurs idéologues et inspireurs. Toutes ces innombrables atteintes à la liberté d'opinion et d'expression doivent prendre immédiatement et définitivement fin.

Ceci dit, nous ne pouvons pas manquer d'appeler chacun à la responsabilité. Sans jamais se livrer à une autocensure quelconque, les médias doivent se garder de véhiculer des messages injurieux, provocateurs ou irresponsables. Il ne faut donner aucun prétexte permettant la justification d'actions néfastes inscrites dans un

SOULEYMANE SOUZA DE L'UFDG

## « Cette folie liberticide du CNRD est dangereuse... »

Dans une tribune intitulée « La Guinée sous le CNRD: la presse en proie à ses pires démons », Souleymane Souza Konaté de l'UFDG fustige les velléités du CNRD.



« Les violations graves et répétées des droits et des libertés fondamentaux par le CNRD et ses relais civils compromettent sérieusement la paix et la stabilité de notre pays tout en fragilisant davantage la cohésion sociale. S'il est un constat bien établi, c'est qu'on ne peut construire la paix en cherchant systématiquement à institutionaliser l'injustice. L'émergence de contre-pouvoirs, -ce que les théoriciens américains appellent les check and balances- lesquels garantissent la séparation et l'équilibre des pouvoirs, est consubstantielle à toute démocratie pour que le pouvoir arrête le pouvoir.

Le brouillage des ondes des médias indépendants, les nombreuses restrictions à l'accès à l'internet et aux réseaux sociaux, le retrait des médias indépendants dans le bouquet de diffusion de Canal\* et Startimes pour certains ainsi que l'interdiction systématique et absolue du droit à la manifestation sont des pratiques anciennes et rétrogrades qui nous ramènent hélas à la sinistre période de la révolution avec pour unique média la RTG.

Ces vieilles méthodes auxquelles le CNRD a promis de rompre mais qu'il a finalement répétées et amplifiées à la vitesse de l'éclair ont fait de la Guinée un pays régit par un absolutisme étouffant où la junte décide seule de ce que les citoyens doivent penser et/ou dire. Cette folie liberticide du CNRD est dangereuse et peut avoir des conséquences

multiformes. Les ennemis de la liberté sont des délinquants qui doivent être poursuivis et sanctionnés.

Dans une République, nul ne doit être menacé pour ses opinions.

Il est temps de défendre la liberté de la presse et la liberté d'expression et ne pas laisser ce combat exclusivement à la presse car nous sommes tous autant qu'eux concernés. Le déficit de solidarité observé dans notre pays et la force des corporatismes et/ ou de l'ethnicisme émiettent et fragmentent nos luttes, les affaiblissent et évitent toute convergence ou agrégation des efforts avec pour seul gagnant l'opresseur.

En ces heures particulièrement sombres pour la démocratie et pour son corollaire, la presse « libre » embastillée, grand est mon soutien. Grande est mon admiration pour toute la profession. Mes pensées sont dirigées vers nos héros du quotidien pour leur dignité et leur courage face à la bêtise et à l'ignominie.

Ce qui reste certain, c'est que le CNRD ne sortira ni annobli, ni grandit, ni honoré par cette régression spectaculaire de nos droits et libertés dont elle est l'initiatrice et ses jours au sommet de l'Etat semblent désormais comptés.

Le peuple de Guinée a toujours eu le dernier mot et il l'aura aussi cette fois ! », a **Souleymane Souza KONATE**, Président de la Commission Communication de l'ANAD et Conseiller chargé de Communication de CELLOU DALEIN DIALLO.

Mamadou Saïdou

*Lire L'Aigle Infos,  
c'est lire la vérité  
et la vertu*

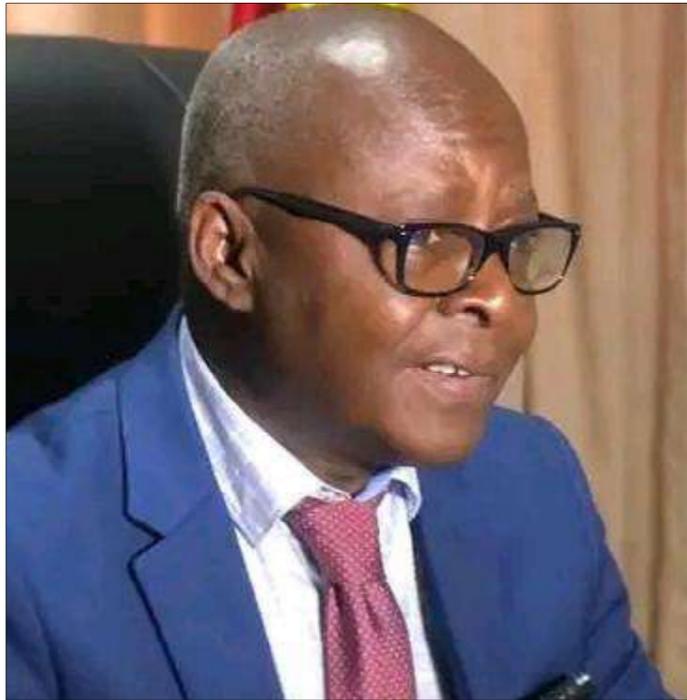
## CONCOURS D'INTÉGRATION À LA FONCTION PUBLIQUE

**229. 987 inscrits contre 14. 417 dossiers traités**

**Le processus d'inscription pour le concours d'intégration à la fonction publique a pris fin le vendredi 08 décembre 2023 sur toute l'étendue du territoire national. Le Ministre du travail et de fonction publique a fait le point de ce recrutement tant attendu par les diplômés sans emploi devant les médias. Mais des difficultés liées à l'Internet pour des inscriptions en ligne ont été cauchemardesques pour la plupart des postulants.**

**L'**annonce du concours d'intégration à la fonction publique a suscité beaucoup d'engouement dans l'opinion publique guinéenne surtout la jeunesse. La plupart de ces jeunes diplômés, espèrent au moins trouver un emploi pour mettre en valeur leurs diplômes universitaires qui n'ont que trop duré dans les tiroirs. C'est pourquoi depuis l'annonce de l'organisation de ce concours à la fonction publique, les banques et communes ont refoulé du monde pour des dossiers de candidature. Après quatre mois d'intenses travaux liés à ce processus, le patron du département du travail et de fonction publique a conféré avec la presse.

« On peut dire qu'il y a un concours d'intégration globale mais il y a des sous concours. Le concours intégration globale concerne l'administration centrale et ceux qui ont des diplômes très élevés mais aussi celui du ministère de l'Information et la communication et le ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation qui concerne les administrateurs territoriaux, de la santé communautaire et des éducateurs des écoles primaires et secondaires. Concernant la situation des dossiers pour mettre en œuvre notre stratégie, nous avons à



date 229. 987 candidats qui se sont inscrits. Mais vous savez la condition minimale c'est de payer 100 mille francs GNF. Donc sur les 229. 987, nous avons 140. 660 qui ont payé. Et à date 135. 927 ont été soumis dont 14. 417 traités. Mais il faut préciser qu'il y a des concours spécifiques parce qu'il y aura des concours pour des conservateurs de la nature, des agents de la police », a déclaré Julien Yombouno.

L'effectif actuel de la fonction publique tourne autour de quatre vingt dix-huit mille fonctionnaires. Ce nombre sera considérablement réduit après

la fin du FUGAS (Fichier Unique de Gestion Administrative des Soldes). Pour ce prochain recrutement, des différents départements ministériels ont exprimé leurs besoins en termes de nombre du personnel. Pour le ministre Julien, tous ces désirs ne pourront pas être satisfaits.

« Le nombre de nouveaux fonctionnaires à recruter, on ne va pas s'aventurer dans les chiffres. Vous savez si c'est pas en Guinée, les recrutements massifs ne sont pas bons. C'est vrai que les départements ont exprimé un besoin de soixante dix-mille agents à recruter, mais on ne

pourra pas le faire pour plusieurs raisons. Des raisons budgétaires, de planification et éviter de perpétuer ce qui s'est passé auparavant c'est-à-dire donner de l'emploi public aux agents et finalement on se rend compte que les bureaux sont encombrés et puis pour une activité qu'une seule personne peut faire, on peut voir six, sept à dix personnes autour de ça, c'est ce qu'on doit éviter. Donc nous allons faire désormais comme les autres pays c'est-à-dire sur un besoin de 70 mille nous allons décanter et sélectionner les besoins prioritaires par an et les programmer par séquence au concours. Donc pour l'année 2023 nous ne pourrons que recruter 10% des places libres et pas plus », a-t-il précisé.

L'internet a été le cauchemar pour des candidats. La plupart de ces postulants ont rencontré des difficultés liées au réseau Internet pour effectuer leur inscription. Jusque-là ils ne sont pas situés si réellement leurs candidatures ont été validées via la plateforme décidée par le département. Mais à en croire le ministre, ces cas techniques sont en train d'être gérés et les concernés n'ont pas à s'inquiéter.

« Il y a eu des soucis techniques c'est vrai, surtout pour des raisons liées aux lenteurs de l'internet mais tant

que ça ne dépend pas du candidat, restez tranquilles ça nous prendra le temps que ça prendra mais nous allons prendre notre temps pour que le diplôme de chacun soit regardé et authentifié, et puis valider la candidature en fonction de la véracité des informations fournies par le candidat avant de passer à autre chose. Je précise que cinquante agents ont été recrutés pour authentifier les diplômés », a dit le ministre avant de rassurer que ceux qui ont payé deux fois 100 000 GNF pour leurs inscriptions, seront remboursés.

Mais à quand la date pour l'organisation dudit concours ? C'est la question qui a embarrassé le chef du département du travail et de fonction publique. Alors qu'il reste quelques jours pour rentrer dans la nouvelle année, Julien Yombouno s'est montré évasif sur cette question.

« Je ne peux pas vous dire que ça sera tel jour parce que nous avons d'abord des choses à corriger. Mais si tout va bien ça pourrait être en début de l'année 2024 ou avant. C'est-à-dire la fin de ce mois de décembre. Je ne vais pas donner une date précise parce que je n'ai des éléments clairs en mains pour une telle annonce », a-t-il mentionné.

Samuel Demba D

## CRIEF

**La 3ème comparution de Damaro dans l'affaire des 15 milliards**

**L'ancien président de l'assemblée, Amadou Damaro Camara, ex-président de l'Assemblée nationale, placé sous mandat de dépôt depuis avril 2022, a comparu le lundi 11 décembre pour la 3ème fois par devant la chambre du jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief). L'affaire a par la suite été renvoyée au 21 décembre prochain pour la suite des débats.**

**P**endant l'audition du jour, il a été essentiellement question des observations des parties sur les titres de propriétés, les relevés bancaires de l'accusé, mais également les factures payées à la société des eaux de Guinée (SEG), à la société de l'électricité de Guinée (EDG) dans le cadre de la

construction du site devrait abriter le siège de l'Assemblée nationale à Koloma.

« Dans les 15 milliards gnf, 3 milliards ont été utilisés pour les travaux du site devant abriter le siège de l'Assemblée nationale pour la réalisation de la clôture et autres travaux. 6 milliards ont été payés aux députés et 6 milliards sont à la BCRG. J'ai payé 750 millions

à EDG. Et EDG a tiré une ligne jusqu'au site. J'ai payé 350 millions à la SEG. Monsieur Kim (son coaccusé) m'a fait une proposition d'environ 2 milliards et quelques. J'ai payé 1 milliard 800 millions de francs guinéens », a dit Amadou Damaro Camara.

Les titres de propriétés fournis par l'ex-patron de l'assemblée nationale sont ceux de sa

maison aux États-Unis d'Amérique, à Matoto, à Kankan, à Damaro dans Kérouané, la maison familiale à N'zérékoré.

Amadou Damaro Camara est hospitalisé à l'hôpital sino-guinéen depuis plusieurs mois est poursuivi en compagnie de l'ex 1er questeur de l'assemblée nationale, Michel Kamano, 2ème ancienne

questeur de l'assemblée nationale, Zenab Camara, patron des tours siamoises de Kakimbo, Cheng Jiin-Suey alias Kim pour le détournement présumé de 15 milliards de francs guinéens destinés à la construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale.

Kéfina Diakité

## RECRUESCENCE DE L'INSÉCURITÉ EN GUINÉE

**Ange Gabriel HABA du CNOSCG tire la sonnette d'alarme**

**La recrudescence de l'insécurité a fait réagir le secrétaire exécutif du CNOSCG, Gabriel Haba. Dans une tribune publiée dans la presse, il parle de cette insécurité qui, selon lui, défie les autorités de la transition Guinéenne.**

« Depuis un certain temps, la Guinée sombre dans une menace d'insécurité poussée devant le silence coupable du Gouvernement de la Transition. Des attaques à main armée, des enfants égorgés ci et là, des coupeurs de routes qui règnent en maître, des domiciles privés attaqués par des inconnus, sont entre autres les effets de la recrudescence de l'insécurité de nos jours dans notre pays.

C'est vrai que le phénomène de l'insécurité n'est pas un fait nouveau en Guinée, mais il revêt actuellement une acuité toute particulière pour nos concitoyens en cette période de transition. Les Guinéens de toutes les couches sociales et de tout bord s'interrogent sur ce qui se passe dans leur cher pays. Les populations, tant dans les villes que dans les zones rurales, sont confrontées à ce phénomène prégnant qui semble remettre en cause la paix sociale dont nous nous vantons.

Il faut rappeler que l'une des



missions fondamentales de l'Etat est d'assurer et de garantir la sécurité des citoyens sur l'ensemble du territoire national, le respect des règles de droit, la protection des libertés publiques et la tranquillité des citoyens. Ce rôle fondamental de l'Etat est réaffirmé avec force dans la charte de la transition qui

consacre la sacralité et l'inviolabilité de la personne humaine.

Or, aujourd'hui, nos concitoyens sont victimes d'exécutions, d'actes criminels à tort ou à raison, parce qu'ils sont sans protection. Malgré quelques avancées que l'on peut apprécier, mais notre système de sécurité reste au

rang des maillons faibles de l'Etat.

Le plus grave est que, le Gouvernement de la transition baigne dans un mythisme total, aucun plan d'urgence activé, aucune communication officielle dans l'idée de rassurer la population. C'est pourquoi, il est impérieux que l'Etat prenne ses responsabilités. Le

Ministre de la Sécurité doit sortir de son silence inouï pour se remettre au travail. La fonction de Ministre rime avec dynamisme et efficacité, aucune erreur n'est tolérable et aucun immobilisme n'est cautionnable surtout lorsqu'il s'agit de la vie humaine.

A quoi sert la police de proximité ?

A quoi sert la gendarmerie mobile ?

Pour mémoire, la sécurité est au début et à la fin de tout développement ; au début, parce qu'elle en établit les prémisses, à la fin, parce qu'elle en assure la préservation et garantit le progrès continue.

La sécurité à un coût, quelquefois exorbitant, mais elle n'a pas de prix. Le sacrifice en vaut la peine au nom de l'intérêt supérieur du peuple et du droit des Guinéens à vivre à l'abri de la peur et du besoin. », a écrit Ange Gabriel HABA, Secrétaire Exécutif du CNOSCG.

Mamadou Saïdou

## MOYEN-ORIENT

**États-Unis et Israël, une alliance indéfectible?**

153 voix pour, 23 abstentions et seulement 10 voix contre : c'est à une très large majorité que l'Assemblée générale des Nations unies a adopté mardi 12 décembre une résolution réclamant un cessez-le-feu à Gaza. Le texte est arrivé devant l'Assemblée générale après un blocage au Conseil de sécurité, vendredi. Les États-Unis avaient mis leur veto à cet appel présenté par les Émirats arabes unis. Ce mardi, Washington a une nouvelle fois voté contre. Les résultats du vote soulignent un isolement international des États-Unis sur le sujet, mais l'administration Biden refuse d'appeler Israël à cesser son offensive dans la bande de Gaza. Elle manifeste toutefois des désaccords avec le gouvernement

israélien qui soulèvent des questions sur la durée de ce soutien indéfectible.

Depuis le 7 octobre, la critique d'Israël a été très rare dans la bouche du président américain. Mais ce mardi, Joe Biden a accusé son allié de mener des **b o m b a r d e m e n t s** « *indiscriminés* » dans la bande de Gaza, ce qui érode - selon lui - le soutien dont le pays bénéficie sur la scène internationale.

Joe Biden a aussi publiquement exprimé ses désaccords avec le Premier ministre israélien sur l'après-guerre. Le président américain veut en effet relancer la solution à deux États et plaide pour un retour dans la bande de Gaza de l'Autorité palestinienne, l'administration censée incarner le futur État



palestinien. Mais l'option est rejetée par Benjamin Netanyahu. Joe Biden l'a publiquement appelé, ce mardi, à « *changer* ».

L'alliance militaire entre les deux pays reste forte. Et Washington continue de soutenir son allié dans les instances internationales.

Mais la solidité du lien avec les États-Unis est toujours scrutée de près en Israël. D'encore plus près en période de guerre : la sécurité du pays en dépend largement. Et dans un texte publié ce mardi, l'Institut pour les études de sécurité nationale - un centre de

recherche israélien - appelait le gouvernement Netanyahu à « *continuer à être attentif aux intérêts américains* », jugeant qu'un « *changement significatif dans la position de l'administration Biden peut se produire rapidement* ».

RFI

AG DE L'UFDG

## Ce que Kalémodou Yansané demande au CNRD

L'UFDG a tenu son assemblée Générale hebdomadaire le samedi 09 décembre au siège national, à la Minière. Kalémodou Yansané, un de ses vice-présidents de l'UFDG a mis l'occasion à profit pour commenter un certain nombre de sujets d'intérêt national: brouillage de l'internet, brouillages des radios FM, délestages intempestifs du courant, pertes en vies pendant les manifestations.



**L**a reconnu les grands investissements faits dans le secteur de l'électricité sous le régime du professeur Alpha Condé et qui devraient être pérennisés.

« L'électricité, on l'aime ou on l'aime pas; que l'investissement soit cher ou pas; que les marchés étaient passés de gré à gré ou pas le président Alpha Condé s'était investi à construire des grands barrages de retenue d'eau. Il a laissé au moins ses héritages en Guinée. Tous les jours que Dieu fait il y a des coupures d'électricité. Si on ne peut créer au moins maintenant ce que nous prenons en héritage. Les coupures c'est tous les jours.

Mieux que ça, on coupe internet. Vous êtes de la presse, celui qui coupe internet est-ce qu'il est démocrate?

Celui qui brouille une émission radio, est-ce qu'il est démocrate? Celui qui bloque une télévision, est-ce qu'il est démocrate? S'il n'est pas démocrate il est quoi? Il est dictateur, on ne peut trouver une autre définition. Voilà un autre acte qui déçoit le peuple de Guinée» a fait remarquer Kalémodou Yansané, un des vice-présidents de l'UFDG. Il a par ailleurs déploré ce qu'il appelle la banalisation de la vie humaine en Guinée. «Plus grave que ça, la vie humaine, elle est sacrée. On constate malheureusement des assassinats tous les jours sans aucune compassion, sans aucune poursuite judiciaire. Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse avec tout ça? », s'est-il interrogé.

Kèfina Diakité

# ACTUALITÉ

INTERVIEW

SANTÉ

## « Tant que le budget du ministère de la Santé n'atteint pas 50%, on ne parlera pas de couverture sanitaire » (Dr Ben Youssouf)

Le 12 décembre de chaque année est institué journée internationale de la couverture sanitaire universelle depuis 2017 par les Nations unies. Pendant ce temps, la disponibilité des médicaments dans les structures sanitaires de la Guinée reste un défi majeur pour les autorités. Docteur Ben Youssouf Keita, médecin généraliste et ancien président de la commission santé lors de la huitième législature s'est prononcé sur ce sujet d'intérêt public.

**L**Aigleinfos : Vous avez été président de la commission santé à l'assemblée nationale entre 2014-2020. Comment vous avez trouvé l'état de la couverture sanitaire en Guinée?

**Dr Ben Youssouf Keita :** En 2017, nous avons sillonné les structures sanitaires de la Guinée mais le constat était catastrophique et alarmant parce que dans aucun centre nous n'avions trouvé de l'eau et de l'électricité. Certains n'avaient même pas de forage ni de puits aménagés, il fallait qu'ils aillent dans des marigots pour chercher de l'eau en ce 21<sup>e</sup> siècle. D'autres centres de santé n'avaient même pas un seul frigo ou de l'énergie solaire pour conserver les vaccins. Il y avait dans une préfecture de la Forêt, une structure sanitaire dont la table opératoire datait de 1945, moment de la seconde guerre mondiale. C'est pour vous dire que dans quel état notre système de santé est. À l'époque, quand nous sommes rentrés de la mission nous avons soumis le rapport à feu président de l'assemblée nationale, Honorable Claude Kory Kondiano et comme conséquence, le budget ministère la santé a été augmenté en passant de 2,8 à 8,4% mais malheureusement l'impact n'a pas été aussi rapide que nous le souhaitons. Aujourd'hui, il y a eu des améliorations mais beaucoup reste à faire parce que tant que le budget du ministère de la santé n'atteint pas les 50%, on ne parlera pas de bonne couverture sanitaire en Guinée.

**L'Aigleinfos :** Est-ce que vous pensez qu'en matière de couverture sanitaire la Guinée est dotée du personnel qualifié pour satisfaire les besoins de la population?

**Dr Ben Youssouf Keita :** Il reste encore beaucoup à faire. La preuve est que tous les grands spécialistes sont à Conakry. À l'intérieur vous en trouvez difficilement. En



ophtalmologie, neurologie, cardiologie et même en chirurgie intestinale vous en trouvez pas. C'est pour dire la pyramide est renversée. Tout est concentré à Conakry ici alors que Conakry c'est 15% de la population guinéenne. Et en dehors de ça, 70% de la population est rurale et 30% vit dans les zones urbaines.

**L'Aigleinfos :** Est-ce que vous avez trouvé des médicaments à l'époque dans ces structures sanitaires?

**Dr Ben Youssouf Keita :** Il y avait dans chaque région administrative des dépôts de pharmacies mais avec la répartition comme c'était, vous voyez des sous-préfectures où il n'y avait pas de médicaments à l'exception des paracétamol, la quinine, cotris et quelques antibiotiques. Je pense avec le Ministre Mamadou Pèthe qui est parti, cela avait commencé à améliorer et je suis sûr et certain qu'avec l'arrivée de son successeur qui est lui-même pharmacien et le Docteur Sagno de la pharmacie centrale, ils sont en train de mettre des bouchées doubles pour importer des médicaments génériques de qualité qui ne coûtent pas cher et qu'on peut envoyer partout.

**pensez qu'avec les crises de guerre dans le monde (Russie-Ukraine et Palestine-Israël) l'OMS arrive à satisfaire tous les États du monde de cette couverture sanitaire universelle?**

**Dr Ben Youssouf Keita :** Non, malheureusement. Si les États-Unis, l'Europe et une partie de l'Asie sont couverts à 95% parce même aux États-Unis il y a des gens qui ne sont pas pris en charge.

**L'Aigleinfos :** Le thème retenu cette année 2023 pour la journée de la couverture sanitaire universelle est «santé pour tous, l'heure est à l'action». Comment vous comprenez cela?

**Dr Ben Youssouf Keita :** Ça veut dire qu'il faille prendre conscience et savoir que le premier droit de l'homme c'est la vie et ensuite vient l'éducation. Il faudrait que tout le monde ait accès aux médicaments et aux soins de qualité.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Dr Ben Youssouf Keita. Je rappelle que vous êtes Médecin généraliste et président du parti ACP Alliance pour la Changement et le Progrès.

**Dr Ben Youssouf Keita :** C'est moi qui vous remercie!

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR  
SAMUEL DEMBA. D

ETATS-UNIS

## Le Congrès ouvre formellement une enquête en destitution de Biden

**Le Congrès américain a approuvé mercredi l'ouverture formelle d'une enquête en destitution de Joe Biden, motivée par les affaires controversées du fils du président à l'étranger, mais jugée complètement infondée par les démocrates.**



**C**ette procédure n'a quasiment aucune chance d'aboutir, mais pourrait se transformer en casse-tête pour la Maison Blanche avant la présidentielle de novembre 2024, à laquelle Joe Biden est candidat. Les conservateurs, majoritaires à la Chambre des représentants depuis janvier, accusent le dirigeant démocrate d'avoir usé de son influence lorsqu'il était vice-président de Barack Obama (2009-2017) pour permettre à son fils de faire des

affaires douteuses en Chine et en Ukraine.

« Joe Biden a menti de façon répétée au peuple américain », a accusé le chef de la commission d'enquête de la Chambre, James Comer, depuis l'hémicycle. Le président, les démocrates, et son fils nient ces accusations en bloc. Les républicains « choisissent de perdre leur temps avec une combine politique sans fondement » a accusé Joe Biden après le

vote. « Au lieu de travailler à rendre meilleure la vie des Américains, leur priorité est de m'attaquer avec des mensonges », a-t-il déclaré dans un communiqué.

« Des erreurs »

« Mon père n'a jamais été impliqué financièrement dans mes affaires », a balayé Hunter Biden, devenu une cible privilégiée de la droite, lors d'une rare conférence de presse mercredi. Présent devant le Congrès américain, le

quinquagénaire, au passé marqué par les addictions et inculpé dans deux dossiers par la justice, a reconnu avoir fait « des erreurs » dans sa vie. Mais il a accusé « les trumpistes » d'avoir tenté de le « déshumaniser », pour « nuire » à son père.

Il a refusé pour cette raison de participer à une audition à huis clos organisée par les républicains, qui l'avaient assigné à comparaître au Capitole mercredi. « Au plus profond de mon addiction, j'ai été extrêmement irresponsable avec mes finances. Mais suggérer que cela justifie une enquête en destitution est au-delà de l'absurdité. C'est n'avoir honte de rien », a-t-il déclaré.

Après avoir ouvert une enquête contre le père, qui dénonce leur sens des priorités, les élus républicains veulent désormais lancer des poursuites pour outrage au Congrès contre le fils. Une autre façon d'entretenir le soupçon autour de ce qu'ils appellent une culture de la corruption de la famille Biden, pendant la campagne électorale de 2024, souligne notre correspondant à Washington, **Guillaume Naudin**.

**Pas de preuves à l'heure actuelle**

Une enquête en destitution, réclamée de longue date par les élus proches de Donald Trump, avait déjà été ouverte contre Joe Biden à l'été. Une première audition parlementaire avait même été organisée sur le sujet fin septembre, lors de laquelle les experts interrogés s'étaient accordés à dire que rien ne permettait pour l'heure de justifier une mise en accusation du président Biden. « Il n'y a aucune preuve que le président Biden ait commis un quelconque acte répréhensible », a renchéri mercredi le chef démocrate à la Chambre, Hakeem Jeffries.

Les républicains estiment toutefois que l'ouverture formelle de l'enquête, adoptée par leurs seules voix, leur offrira des pouvoirs supplémentaires, et donc de nouvelles possibilités d'incriminer le dirigeant démocrate. « Le moment est venu d'apporter des réponses au peuple américain », a lancé mercredi le président de la Chambre, le républicain Mike Johnson.

RFI avec AFP

## SÉCURITÉ DU TRAVAIL DES JOURNALISTES

### Du mieux, note RSF, malgré l'hécatombe au Proche-Orient

**L'ONG Reporters sans frontières a publié ce jeudi son bilan annuel des journalistes tués, détenus, otages et disparus dans le monde. Le nombre de professionnels tués en exerçant leur métier a baissé, mais la situation est contrastée notamment en raison de la guerre à Gaza où les journalistes paient un lourd tribut à l'exercice de leur métier.**



**C**onstat paradoxal : alors que le conflit entre Israël et le Hamas s'avère particulièrement meurtrier pour les journalistes, le nombre global de reporters tués dans le monde n'a jamais été aussi bas depuis 2002, selon RSF. En 2023, 45 journalistes ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, contre 61 l'an passé, selon le bilan annuel de Reporters sans

frontières, publié ce jeudi. Il faut remonter à plus de vingt ans pour trouver un total plus bas que cette année (33 en 2002), où plus du tiers des pertes est lié au conflit au Proche-Orient, dont 13 rien qu'à Gaza. « Cela ne réduit en rien la tragédie à Gaza mais on observe une baisse régulière, très loin des plus

(Suite page 9)

## SÉCURITÉ DU TRAVAIL DES JOURNALISTES

# Du mieux, note RSF, malgré l'hécatombe au Proche-Orient

de 140 journalistes tués en 2012, puis en 2013 », principalement en raison des guerres en Syrie et en Irak, explique à l'AFP le secrétaire général de RSF, Christophe Deloire.

**Gaza: une plainte pour « crimes de guerre » devant la CPI**

Le décompte mondial, arrêté au 11<sup>er</sup> décembre, « ne comprend pas les journalistes tués en dehors de leurs fonctions, ceux qui n'ont pas été tués en tant que tels, ni ceux dont les circonstances de la mort demeurent inconnues », précise Reporters sans frontières. Cette précision explique les différences de bilan quant au nombre de journalistes tués à Gaza. L'organisation recense au total « 63 journalistes tués » au Proche-Orient depuis le début du conflit Israël-Hamas le 7 octobre, en lien ou pas avec leur profession. Dans le détail, outre les 13 journalistes ayant péri « sous des tirs israéliens » à Gaza, selon

RSF, cette guerre a causé la mort de trois journalistes en exercice au Liban et d'un autre en Israël, tué par le Hamas.

En novembre, RSF a déposé une **plainte devant la Cour pénale internationale** pour « crimes de guerre » commis contre les journalistes à Gaza et contre le journaliste israélien. Une enquête de l'AFP, publiée la semaine dernière, sur le bombardement qui a tué dans le sud du Liban le 13 octobre un journaliste vidéo de l'agence Reuters, **Issam Abdallah**, et en a blessé six autres, dont la photographe de l'AFP Christina Assi, grièvement atteinte, désigne un obus de char israélien.

Interrogé sur ce sujet, un porte-parole de l'armée israélienne avait souligné que le lieu où se trouvaient les journalistes était « une zone de combat active ». Des explications « pas satisfaisantes », selon Christophe Deloire, qui estime qu'« il y a beaucoup d'éléments pour qu'Israël

soit mis face à ses responsabilités ».

Le conflit en Ukraine a, quant à lui, coûté la vie à deux journalistes en 2023, dont le reporter de l'AFP **Arman Soldin**, « seul journaliste à avoir perdu la vie dans un autre pays que le sien » cette année, sur un total de 11 depuis l'invasion russe de février 2022.

Des progrès en Amérique latine

Le bilan global 2023 se distingue par la « baisse notable » de morts en Amérique latine avec six journalistes tués, contre 26 en 2022. Le Mexique, zone la plus meurtrière pour la profession derrière Gaza, en compte quatre en 2023, contre 11 l'année précédente. Mais cela ne signifie pas que la sécurité s'y améliore pour la presse, « comme le démontrent les trois enlèvements de reporters et les attaques armées contre quatre journalistes en fin d'année 2023 », note le rapport.

« Nous avons en effet une

baisse énorme, en tout cas, on peut dire très importante, du nombre de journalistes tués sur la zone, comme en Amérique Latine, et notamment au Mexique, où il y avait parfois plus de dix, vingt journalistes tués par an, note Anne Bocandé, directrice éditoriale de RSF, au micro d'Achim Lippold, du service international. Il y en a, de fait, moins cette année. Mais on tempère en termes de « est-ce que les journalistes sont plus en sécurité ? » Il y a surtout un phénomène d'auto-censure puisque, justement, les journalistes ont été tellement impactés par... Beaucoup ont été tués, touchés, notamment l'année précédente, en 2022. De fait, il y a aussi un phénomène d'auto-censure des journalistes sur la zone. On est vraiment très prudents sur les raisons des baisses de certaines exactions contre les journalistes, ça ne signifie pas, notamment au Mexique, que le climat est plus sécuritaire pour le

travail des journalistes. »

« Compte tenu du nombre record de violences enregistrées en 2022, un certain nombre de journalistes calculent plus systématiquement les risques auxquels ils sont exposés, ce qui implique davantage d'autocensure et la prolifération, dans la zone, de trous noirs de l'information », ajoute le rapport. D'ailleurs, sur un total de 84 journalistes portés disparus, près d'un sur trois est mexicain, relève l'ONG.

Le nombre de journalistes détenus dans le monde s'élève quant à lui à 521, contre 569 en 2022, la Biélorussie devenant « l'une des trois plus grandes prisons du monde avec la Chine et la Birmanie », tandis que la Turquie et l'Iran pratiquent les emprisonnements à répétition.

Enfin, 54 journalistes sont retenus otages, contre 65 en 2022.

RFI avec AFP

## PRÉSIDENTIELLE AU SÉNÉGAL

## La justice réintègre l'opposant Ousmane Sonko sur les listes et ouvre la voie à sa candidature

**L**e tribunal de grande instance de Dakar a ordonné jeudi 14 décembre la réintégration sur les listes électorales de l'opposant sénégalais Ousmane Sonko. Alors que la justice avait décidé au départ de le rayer de la liste, ce retour en arrière du tribunal de Dakar pourrait relancer la candidature de l'opposant emprisonné à la présidentielle de février 2024.

Le tribunal confirme ainsi un jugement rendu en octobre qui avait été cassé par la Cour suprême minovembre. Cette décision remet dans la

course l'opposant qui avait été radié des listes à la suite d'une condamnation à deux ans de prison en juin dans une affaire de mœurs. Ousmane Sonko a désormais jusqu'au 26 décembre pour déposer sa candidature et recueillir ses parrainages.

Quelques supporters d'Ousmane Sonko rassemblés dans le tribunal ont accueilli cette nouvelle dans la liesse, scandant le nom de l'opposant.

L'un de ses avocats, Me Ciré Cléodor Ly, a affirmé que l'État pouvait déposer un recours devant la Cour suprême, mais que « ce

recours n'est pas suspensif ». « Le code électoral est très clair. Lorsque le juge rend sa décision, cette décision doit être immédiatement exécutée », a-t-il assuré.

Ousmane Sonko a été écroué fin juillet sous d'autres chefs d'inculpation, dont appel à l'insurrection, association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste et atteinte à la sûreté de l'État.

L'opposant dénonce cette affaire et d'autres dont il fait l'objet comme des machinations visant à l'écartier de la présidentielle. Le pouvoir se défend de son côté de toute instrumentalisation de la justice



RFI

Lire L'Aigle Infos,  
c'est lire la vérité  
et la vertu

## TRANSITIONS MILITAIRES EN AFRIQUE

# Le regard de Djigui Camara, ancien ministre de la Coopération internationale

**L'ancien ministre de la Coopération internationale et ancien ambassadeur, Djigui Camara, jette un regard sur le syndrome des transitions militaires en Afrique. C'est à travers une tribune publiée dans la presse.**

« Depuis quelques années, on observe une recrudescence des coups d'État sur le continent africain, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Dans cette sous-région, il a été enregistré, au cours des trois dernières années, au moins quatre coups d'État réussis et plusieurs tentatives. Ces événements déplorables, malgré le déficit démocratique que l'on observe dans les pays, ne sauraient justifier a posteriori ce cycle de coups de force qui s'institutionnalise et prend de l'ampleur.

La réalité politique et économique de ces pays fragiles, dont le pouvoir a souvent été acquis dans des circonstances peu démocratiques, généralement à l'issue de mascarades électorales entachées de fraudes massives et aussi à l'issue de modifications constitutionnelles scandaleuses, est loin d'être reluisante.

Cependant, malgré ces tares, ces régimes civils ne seraient-ils pas plus enviables que les régimes militaires, dont l'irruption brutale aboutit à une confiscation du pouvoir, au mieux à une longue transition, aux conséquences incommensurables ?

La réponse à cette tragédie cornélienne, qui est celle de ces pays fragiles, n'est point aisée.

Ainsi, est-on amené à se pencher sur ce dilemme, à explorer et à comparer les réalités et perspectives de régimes politiques instaurés frauduleusement au niveau de ces pays sur le triple plan politique, économique et social, à celles de l'alternance induite par les canons, tout en prenant en compte les incertitudes qui pèsent sur la durée hypothétique des



transitions des régimes militaires une fois installés.

L'analyse de ces éléments dans les pays concernés permet de relever ce qui suit :

- Au plan politique, comme nous l'avons mentionné précédemment, la situation est caractérisée par des restrictions dont l'amplitude varie en fonction du caractère dictatorial du régime. Celles-ci peuvent aller de l'interdiction des manifestations à la mise au pas des partis politiques de l'opposition, des violations répétées des libertés fondamentales (droits d'expression), des droits humains, le népotisme, l'exacerbation des tensions sociales, des répressions sélectives, etc.

- Sur le plan social, on note une interdiction systématique du droit de grève, l'arrestation arbitraire des opposants et une forte répression des

manifestations non autorisées, le refus des demandes de manifestation, etc.

- Au plan économique, on relève une évolution positive, notamment des investissements directs du fait de la relative stabilité politique imputable à l'instauration d'un régime dictatorial à connotation démocratique. Parallèlement, un accroissement des projets publics pour les mêmes raisons est observé.

S'agissant des régimes militaires issus des coups de force, ils font peur, même s'ils ont été accueillis et salués par des liesses populaires au moment de leur début. Sur le plan politique, particulièrement, ils ont tendance à renforcer la sécurité autour de l'équipe dirigeante, traversée par des méfiances et des suspicions les uns vis-à-vis des autres. Cette situation déplorabile déteint sur la situation politique du pays où l'on assiste à la naissance d'une véritable dictature militaire, crainte et coupée de la population. Les investissements se font rares, de même que les aides au développement.

Par essence, les régimes militaires mettent du temps à charmer, à être attractifs, si bien que c'est seulement avec

le temps que la situation économique, qui d'emblée n'est point rassurante, peut évoluer. Mais une fois encore, il faut du temps pour changer la donne.

Au plan social, la situation est généralement figée, d'autant que la nature du régime d'exception en vigueur est la porte ouverte à toutes les violations et privations, au mieux des restrictions draconiennes.

Ce tableau, sans être exhaustif, permet néanmoins de porter un jugement positif sur les régimes politiques issus même d'élections tronquées ou de modifications constitutionnelles frauduleuses.

Lorsqu'on prend en compte les incertitudes qui pèsent sur la durée des transitions militaires, dont nul ne peut prédire ce qui peut arriver, je citerai ici le cas emblématique du Congo qui fait aujourd'hui école, où le despote, à force de coups d'état successifs perpétrés, est parvenu à se maintenir au pouvoir pendant plus de trois décennies. Il y a aussi le cas de l'Égypte, où le président Sisi a fait main basse sur le pouvoir pendant plus de deux décennies et entamé la troisième décennie

après avoir chassé et emprisonné le président issu des frères musulmans.

Au regard de ces éléments, est-il possible pour les pays africains de faire l'économie des coups d'état, eu égard à leur performance respective sur le devenir des pays africains, notamment de l'Afrique de l'Ouest ? Devrions-nous accommoder les insuffisances des régimes politiques actuels, ou ces derniers devraient-ils céder la place aux régimes militaires ? Il revient à chacun de nous d'explorer et d'évaluer les chances de l'un ou l'autre de ces systèmes pour ouvrir à nous un boulevard de développement.

Ici, je tiens à saluer le cas du Rwanda, dont le régime, sans être issu d'un coup d'état mais d'une tragédie historique, a le grand mérite de bâtir un état moderne en phase d'émergence.

En définitive, il m'apparaît que lorsque la situation d'un pays suscite inquiétudes et désespoirs, le régime militaire peut être souhaitable, avec pour mission principale et unique, comme au Mali et au Burkina, de mettre fin à ses désordres dans le cadre d'une transition encadrée et à durée limitée, pour ensuite se retirer aux termes de la période après avoir mis en place les fondations institutionnelles et constitutionnelles d'un état de droit solide et responsable.

Les militaires n'ont pas vocation à diriger un état, encore moins à promouvoir la démocratie, le développement économique, un état de droit. Ils sont utiles et ont un rôle régalien à assumer : la défense de la souveraineté et de l'intégrité territoriale.

Le syndrome des transitions permanentes des états africains est une problématique d'ensemble qui exige des différents corps comportant une nation, un pays, des rôles et des missions différentes. », a écrit l'ambassadeur Djigui Camara, ancien ministre de la Coopération internationale.

Mamadou Oury

Lisez le journal  
numérique sur le site

**Kéfinafasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

MATOTO

## Le maire MAMADOUBA TOS CAMARA vent debout contre les branchements clandestins

La mairie de Matoto a organisé le mardi 12 décembre 2023 une Journée Portes Ouvertes. L'initiative est de se pencher sur les problématiques liées aux coupures intempestives du courant dans cette commune. La rencontre a réuni des chefs de quartiers, les services de sécurité de la zone et des citoyens.



Considérée comme la plus grande commune et l'une des plus paisibles, Matoto connaît ces derniers temps des manifestations spontanées le plus souvent dues au manque du courant. Des jeunes de cette juridiction investissent des rues pour s'en prendre aux paisibles

populations. Parfois, des biens de ces innocentes personnes ne sont pas épargnés dans ces manifestations de colère contre le manque du courant électrique. Même si le droit de manifester est consacré par la charte de transition, il ne doit pas être à l'origine des violences. « J'ai demandé aux chefs de

quartiers qui sont indexés chaque fois quand il y a des coupures de courant de prendre leurs responsabilités. Et pourtant ils ne travaillent pas à l'EDG. Par contre, c'est nous-mêmes qui sommes à la base parce qu'on surcharge les transfos. Donc c'est pour dire que les jours et mois qui suivent, on va faire l'état de tous les transfos. Tous ceux qui sont branchés de façon clandestine on va les couper parce que les autres ne vont pas payer le courant et que vous les mettiez dans le noir. Et de même les familles qui ne seront pas abonnées, quand on va passer, elles seront répertoriées, en cas de mouvements venant de ces zones, les responsabilités seront situées. Je suis ferme là-dessus et ça doit être une décision catégorique. Nous sommes conscients qu'il y a des problèmes par endroits mais cela ne doit pas les amener dans les rues à caillasser les véhicules, il faut qu'on cesse. Et toute personne

qui sera interpellée dans ce cas de figure, sera jugée devant les tribunaux compétents », a menacé le Maire Mamadouba Tos Camara.

Les présidents des conseils des 38 quartiers de Matoto qui sont souvent pris pour cibles, sont mis à contribution pour sensibiliser les citoyens. Dans les lieux de rencontre, ces responsables comptent faire la restitution pour éviter désormais que ces genres de situations se reproduisent dans leurs circonscriptions. « Nous allons passer par tous les moyens, dans les mosquées, églises à sensibiliser les citoyens quant à la sortie des enfants dans la rue parce que caillasser les véhicules et empêcher les autres de circuler c'est de la délinquance. La Guinée ne mérite pas cela et la commune de Matoto non plus. L'EDG doit faire son travail et la communauté aussi la même chose pour que le tout dans un ensemble donné soit harmonisé », s'est engagé

CHEICK Ibrahima Youla, Chef de quartier de Matoto marché, et porte-parole de ses pairs.

Les coupures à répétition du courant sont enregistrées dans toutes les communes de la capitale. La Direction Générale est consciente de cet état. Cependant, elle déplore que 80% des consommateurs ne payent pas les factures. « D'abord je tiens à préciser qu'il n'y a pas de délestage à Conakry. C'est vrai vous avez eu une perturbation il y a quelques jours pour l'alimentation électrique. Nous avons des entreprises qui travaillent pour réhabiliter notre réseau. Elles demandent des temps de coupures et on est obligés de couper. Pendant ces temps de coupures, nous communiquons mais on sait que les jeunes ne lisent pas », a justifié Abdoulaye Koné, DGA de l'EDG. Par rapport aux incendies dans des bâtiments, l'EDG rejette la responsabilité.

Samuel Demba. D

MALI

## Attaque sanglante du Jnim dans le village symbole de Farabougou

Les jihadistes du Jnim, le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans, lié à al-Qaïda, ont mené une attaque d'envergure, mardi après-midi 12 décembre, à Farabougou, région de Ségou, dans le centre du Mali. Au moins une quarantaine de soldats maliens et de chasseurs traditionnels dozos auraient été tués dans ce village devenu symbole à la fois des souffrances de la population malienne et des efforts des autorités de transition pour tenter de restaurer la sécurité.

Ils sont arrivés en nombre entre 14 et 15 heures locales, et ont quitté les lieux vers 17 heures.

Entre-temps, les jihadistes de la Katiba Macina du Jnim ont décimé le détachement de l'armée positionné dans le village.

Les jihadistes ont principalement ciblé les soldats maliens et les villageois accusés de collaborer avec eux, notamment les chasseurs traditionnels dozos, qui servent dans la zone de supplétifs aux militaires. Plusieurs sources sécuritaires et civiles locales avancent un bilan de près de cinquante soldats et chasseurs tués (plus d'une vingtaine de soldats, plus d'une vingtaine de chasseurs) et une quinzaine de blessés, mais tous s'accordent à dire qu'il est encore trop tôt : plusieurs dizaines de soldats et

de villageois sont toujours portés disparus. On ignore combien ont été tués ou pris en otage, et combien se cachent toujours en brousse.

**Camp militaire saccagé et dépouillé**

La plupart des habitants ont pu fuir et hier soir, les renforts de l'armée venus de Sokolo ont pénétré dans un village désert. Les jihadistes avaient saccagé le camp militaire, emporté quantité de matériel et détruit ce qu'ils ne pouvaient pas prendre avec eux.

Une source sécuritaire malienne parle de « carnage », pointe l'impossibilité dans ce secteur d'utiliser les vecteurs aériens -en raison vraisemblablement de la topographie de la zone ou encore de la proximité physique immédiate des différents acteurs- et dénonce la présence dans le village d'éléments

infiltrés du Jnim.

L'armée n'a pas communiqué sur cette attaque et, sollicitée par RFI, n'a pas donné suite.

**Assimi Goïta s'était rendu personnellement à Farabougou**

Le coup est rude, humainement, mais aussi symboliquement.

En octobre 2020, Farabougou est l'un des premiers villages du Mali à avoir été soumis à un intense blocus par les jihadistes du Jnim : assassinats, enlèvements, interdiction de mouvements : le village était alors devenu le symbole des souffrances des populations maliennes. Le colonel Assimi Goïta, qui était à l'époque vice-président de transition, s'était personnellement rendu à Farabougou, en hélicoptère, pour témoigner du soutien des autorités de transition (le colonel Assimi Goïta n'est officiellement devenu président

de transition qu'en juin 2021, après un second coup d'État).

Un an plus tard, en mars 2021, un accord de paix local inédit avait été conclu directement avec le Jnim, ce qui avait permis aux habitants de retourner cultiver leurs champs et d'approvisionner le village.

Présence permanente de l'armée

Mais l'accord n'avait tenu que quelques mois et en février 2022, l'armée s'était finalement déployée à Farabougou où elle maintenait depuis une présence permanente pour sécuriser les habitants. Dans un contexte difficile, « intenable » même selon une source sécuritaire malienne : les jihadistes du Jnim sont très présents et actifs dans le cercle de Niono où se trouve Farabougou, et mènent régulièrement des attaques meurtrières -avec la pose de mines artisanales notamment-

contre l'armée et ses supplétifs de Wagner.

Lesquels répondent tout aussi régulièrement, avec des opérations au cours desquelles de nombreuses victimes civiles ont été rapportées et plusieurs charniers découverts. Le dernier exemple remonte à fin novembre, il y a trois semaines : au moins une quarantaine de villageois avaient été exécutés dans des campements et hameaux de la commune de Nampala. Face à la dégradation du contexte sécuritaire et aux risques pour les populations civiles, l'ONG Médecins sans frontières a récemment décidé de retirer ses équipes.

Le calvaire des habitants de Farabougou, et plus globalement de tous les habitants de la zone, vient donc de connaître un nouvel épisode. Les habitants savent que ce ne sera pas le dernier.

## CAF AWARDS

# Le Nigérian Victor Oshimen élu meilleur joueur de l'année

Le lundi 11 décembre 2023, la cérémonie des CAF Awards 2023 s'est déroulée lundi 11 décembre 2023 à Marrakech, au Maroc.



Une cérémonie au cours de laquelle le Nigérian Victor Oshimen a été élu meilleur

joueur africain de l'année. Il succède au palmarès le Sénégalais Sadio Mané. Il a devancé au classement le

Marocain Achraf Hakimi et l'Égyptien Mohamed Salah. Cette distinction de l'attaquant des Super Eagles vient couronner sa saison 2022 – 2023 très réussie. Grâce à Victor Oshimen, Naples a remporté le championnat italien après le dernier sacre du club qui remonte en 1990. La saison dernière, le Nigérian a été le meilleur buteur de la Série A italienne, inscrivant plus de 20 buts. La performance XXL de l'attaquant des Super Eagles n'a donc pas été vaine. Il remporte ainsi son premier titre de meilleur joueur africain de l'année. Le natif de Lagos est le cinquième Nigérian à gagner le trophée de Joueur africain de l'année après Rashidi Yekini (1993), Emmanuel Amunike (1994), Nwanko Kanu (1996, 1999) et Victor Ikpeba (1997). Côté féminin, c'est sa compatriote Asisat Oshoala qui a été élue meilleure joueuse de l'année. Le Marocain Walid

Regragui, élu entraîneur de l'année.

## Le palmarès des CAF Awards 2023

**Joueur de l'année**  
Victor Oshimhen (Nigeria, Napoli)

**Joueuse de l'année**  
Asisat Oshoala (Nigeria, Barcelona)

**Entraîneur de l'année (Hommes)**  
Walid Regragui (Maroc)

**Entraîneur de l'année (Femmes)**  
Desiree Ellis (Afrique du Sud)

**Gardien de but de l'année**  
Yassine Bounou (Maroc, Al Hilal)

**Gardiennne de but de l'année**  
Chiamaka Nnadozie (Nigeria, Paris FC)

**Jeune Joueur de l'année**  
Lamine Camara (Sénégal,

Metz)

**Jeune Joueuse de l'année**  
Nesryne El Chad (Maroc, Lille)

**Équipe Nationale de l'année (Hommes)**  
Maroc

**Équipe Nationale de l'année (Femmes)**  
Nigeria

**Joueur Interclubs de l'année**  
Percy Tau (Afrique du Sud, Al Ahly)

**Joueuse Interclubs de l'année**  
Fatima Tagnaout (Maroc, AS FAR)

**Club de l'année (Hommes)**  
Al Ahly (Égypte)

**Club de l'année (Femmes)**  
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud)

**Kèfina Diakité**

## NUTRITION

# Le tamarin et ses 6 principaux avantages pour la santé

**Qu'est-ce que le tamarin et est-il bon pour vous ? Nicola Shubrook, nutritionniste diplômée, explique les principaux bienfaits de ce fruit. Qu'est-ce que le tamarin ?**

Le tamarin est un type de fruit tropical qui provient du tamarinier, originaire d'Afrique mais qui pousse également dans d'autres régions tropicales, dont l'Inde. Le tamarinier produit des cosses en forme de haricot qui contiennent des graines et une pulpe fibreuse. Lorsque ces cosses mûrissent, la pulpe devient pâteuse et prend un goût aigre-doux.

Le tamarin est probablement plus connu pour son utilisation dans les plats asiatiques, mexicains et caribéens, et il est généralement acheté sous forme de pâte ou de purée, mais il peut également être acheté sous forme de gousses brutes, de bloc pressé et de concentré de tamarin.

Découvrez notre gamme complète de guides sur les bienfaits pour la santé et lisez notre page de glossaire sur le tamarin pour plus d'informations. Consultez également notre collection de recettes à base de tamarin.

**Avantages nutritionnels du tamarin**

100g de tamarin contient environ  
- 238 kcal/1011 KJ  
- 2,3 g de protéines  
- 62,5 g de glucides  
- 5,1 g de fibres  
- 0,6 g de lipides  
- 1,9 mg de niacine  
- 14ug de folate  
- 3,5 mg de vitamine C  
- 30 UI Vitamine A  
- 628 mg de potassium  
- 74 mg de calcium  
- 92 mg de magnésium  
- 2,8 mg de fer

Quels sont les 6 principaux avantages du tamarin pour la santé ?

### 1. Une riche source d'antioxydants

La pulpe du tamarin est riche en nombreux phytonutriments qui agissent comme de puissants antioxydants alimentaires et peuvent renforcer l'efficacité des défenses immunitaires naturelles de l'organisme. Les antioxydants sont nécessaires pour réduire l'impact inflammatoire du stress oxydatif.

### 2. Peut avoir des propriétés anticancéreuses

Dans une étude animale de 2014, l'extrait de graines de tamarin a réduit les marqueurs de stress oxydatif et a retardé la progression du carcinome rénal. Ceci est dû à son effet

antioxydant, et au fait que l'extrait de graines de tamarin a des propriétés d'induction d'enzymes antioxydantes et un effet de blocage des voies de signalisation liées au cancer.

### 3. Peut améliorer la santé cardiaque et le cholestérol

Le tamarin étant riche en polyphénols et en flavonoïdes, il a été démontré qu'il diminue le cholestérol LDL et augmente le cholestérol HDL, réduisant ainsi le risque d'athérosclérose. On a également constaté que la pulpe séchée avait des effets antihypertenseurs, réduisant la pression sanguine diastolique.

### 4. Offre des bienfaits pour la protection du foie

La maladie du foie gras, ou hépatostéatose, est en augmentation dans le monde occidental, et il a été démontré que l'extrait de tamarinier a un effet protecteur pour le foie, car il contient des antioxydants appelés procyanidines, qui contrent les dommages causés par les radicaux libres au foie.

### 5. Offre des avantages antimicrobiens naturels

Les composés naturels présents dans l'extrait de tamarin ont le potentiel d'être utilisés comme un antimicrobien naturel contre les

micro-organismes pathogènes. Plus précisément, un composé appelé lupéol a été identifié pour ses propriétés antibactériennes.

### 6. Peut offrir des effets antidiabétiques

L'effet anti-inflammatoire de l'extrait de graines de tamarin a été démontré comme offrant des avantages potentiels de protection et améliorant la régulation de la glycémie chez les personnes atteintes de diabète.

### Le tamarin est-il sans danger pour tout le monde ?

En tant qu'aliment, le tamarin fait partie de la famille des légumineuses et peut donc provoquer une réaction allergique chez certaines personnes. Le tamarin peut abaisser le taux de sucre dans le sang et doit donc être utilisé avec précaution si vous êtes diabétique. Il peut également avoir un effet laxatif s'il est consommé en grande quantité.

### Comment utiliser le tamarin

La méthode la plus simple consiste à acheter de la pâte de tamarin et à l'utiliser pour préparer des sauces, des marinades, des currys et d'autres plats comme le pad thaï. Si vous utilisez un bloc compressé, déchirez la quantité requise et faites-le tremper dans

de l'eau chaude pendant 10 minutes. Mélangez ensuite le tout, passez au tamis, jetez la pulpe et utilisez le liquide. Pour le concentré de tamarin, mélangez 15 ml de tamarin avec 4 à 6 cuillères à soupe d'eau chaude.

Les personnes qui font un régime pour perdre du poids  
*Nicola Shubrook est thérapeute nutritionnelle et travaille avec des clients privés et des entreprises. Elle est membre accréditée de la British Association for Nutrition and Lifestyle Medicine (BANT) et du Complementary & Natural Healthcare Council (CNHC). Pour en savoir plus, rendez-vous sur [urbanwellness.co.uk](http://urbanwellness.co.uk).*

*Tout le contenu sanitaire de [bbcgoodfood.com](http://bbcgoodfood.com) est fourni à titre d'information générale uniquement, et ne doit pas être considéré comme un substitut à l'avis médical de votre propre médecin ou de tout autre professionnel de la santé. Si vous avez des inquiétudes concernant votre santé générale, vous devez contacter votre prestataire de soins de santé local.*

Nicola Shubrook – Nutritionniste agréé

BBC Food